



Lettre du Maire ...



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DÈS 11 ANS DANS TOUTE LA ZONE URBAINE DE NOTRE VILLE

(délimitée par les panneaux
d'entrée et de sortie de ville).

**A NOTER QUE DANS LES
ÉCOLES, LE PORT DU
MASQUE EST OBLIGATOIRE
DÈS 6 ANS, MESURE
GOUVERNEMENTALE.**



Chère Panazolaise, cher Panazolais,

Depuis maintenant plusieurs mois, la crise sanitaire bouleverse profondément et de façon inédite nos existences. Elle nous inquiète, elle nous contraint, elle nous oblige chaque jour à la vigilance et à la réactivité. Elle nous oblige aussi, et je sais que cela n'est pas toujours facile, à être le plus serein et le plus solidaire possible.

J'ai pris mes fonctions de Maire entouré de mon équipe dans ce contexte que vous connaissez tous, après une période de confinement total, un report du 2^e tour des élections municipales, des envies de congés d'été et une promesse vite avortée de retour à la normale.

Drôle de manière de débiter un mandat. Et je remercie ici, bien évidemment, les électeurs pour leur confiance, mais aussi l'ensemble des élus et les agents des services municipaux pour leur implication au quotidien.

Ils sont, depuis juillet, réactifs, mobilisés et capables d'être à la fois à l'écoute des contraintes liées à la situation sanitaire mais aussi des envies de changement issues du résultat des urnes.

La mobilisation se poursuit, plus que jamais.

Comme vous le savez tous, depuis le 28 octobre dernier, face à l'accélération brutale et non maîtrisée du nombre de cas de Covid-19, nous sommes de nouveau reconfinés. Et nous n'avons plus le choix : il nous faut faire front tous ensemble, soutenir nos entreprises, nos commerces et nous protéger afin de soulager nos personnels soignants.

Les mots ont certes un sens mais bien moins que les actes. Bien moins que ces actes forts que nous devons faire chaque jour pour espérer sortir de cette situation sans précédent. Un acte assumé, c'est notamment ma décision du 23 octobre dernier d'étendre l'obligation de port du masque à l'ensemble du territoire urbain de Panazol. Je sais que cette décision peut déplaire, mais je l'assume.

L'équipe municipale, dans toutes ses composantes, et les agents des services municipaux sont à votre écoute et à votre service. Dans cette lettre, vous trouverez les modalités de fonctionnement de chaque service. Ce qui change provisoirement et surtout, pour s'adapter aux protocoles et à vos besoins, ce qui ne change pas, service public oblige.

Pas question de rompre le lien qui nous unit.

Nous allons au contraire tout faire pour le préserver voire même le renforcer :

Aujourd'hui, parce que nous devons faire face au virus. Demain, parce que nous devons reconstruire ce qu'il n'a eu de cesse de détruire depuis mars dernier.

Prenez soin de vous. Très respectueusement,

Fabien Doucet
Maire de Panazol,
Vice - Président de Limoges Métropole





La Mairie **RESTE OUVERTE** sans changement des conditions actuelles d'accueil.
05 55 06 47 70 - mairie@mairie-panazol.fr



L'accueil du **Centre Technique Municipal** (urbanisme, services techniques) est **OUVERT** uniquement **sur rendez-vous**.
05 55 06 47 65 - services.techniques@mairie-panazol.fr



La **Médiathèque** est **FERMÉE**. Le **service de portage de livres à domicile** pour les personnes isolées **EST MAINTENU ET RENFORCÉ**.
05 55 00 97 55 - mediathèque@mairie-panazol.fr



Pas de cours en présentiel au **Conservatoire Municipal FERMÉ** sauf pour le 3^{ème} cycle musicien. Les cours à distance ont été remis en place.
05 55 06 47 91 - conservatoire@mairie-panazol.fr



Les Multi-Accueils, la restauration scolaire, les garderies périscolaires restent **OUVERTS** en adaptant leurs fonctionnements aux protocoles sanitaires. Ainsi tout a été fait pour éviter le brassage des enfants : des entrées échelonnées pour les élémentaires, une restauration scolaire déployée sur différents sites. Une garderie périscolaire qui se fait désormais dans les écoles.
L'accueil de loisirs Jules Verne maintenu **OUVERT** les mercredis après-midi.
Le Relais Assistantes Maternelles **OUVERT** pour les temps d'accueil individuel mais pas pour les temps collectifs.

Le **Lieu d'Accueil Enfants Parents**, temps d'échanges du vendredi matin **FERMÉ**.

Et bien-entendu, nettoyage, désinfection et aération des sites renforcés.



MAINTIEN de la navette **Séniors** et **renforcement du service de livraison** des courses pour les personnes âgées. Centre Communal d'Action Sociale : 05 55 06 47 70 - ccas@mairie-panazol.fr

RENFORCEMENT du **portage de livres à domicile** 05 55 00 97 55 - mediathèque@mairie-panazol.fr

Et plus que jamais **une veille constante des Seniors inscrits sur le registre des personnes isolées**.
Centre Communal d'Action Sociale : 05 55 06 47 70 - ccas@mairie-panazol.fr

LE MARCHÉ DOMINICAL RESTE OUVERT

Le marché du dimanche perdure mais uniquement avec les produits alimentaires.

Et avec une vigilance renforcée, points d'entrée avec gel hydroalcoolique, masque obligatoire, une évidence.



LA VILLE DE PANAZOL SOUTIEN SES ENTREPRISES, SES ARTISANS, SES COMMERÇANTS. **AIDONS-LES !**

Détail pour les dérogations de sortie et pour prendre connaissance de la liste des commerces ouverts sur www.gouvernement.fr



La Mairie reste à votre disposition au
05 55 06 47 70

Le Maire, Fabien DOUCET
lemaire@mairie-panazol.fr

Site internet : www.mairie-panazol.fr

Page facebook : VilledePanazol

Compte tenu de la situation actuelle, il n'y aura pas de diffusion du magazine municipal dans sa forme traditionnelle en cette fin d'année.
Prochaine parution programmée du magazine : janvier 2021.



Lettre du Maire 1 (période 2020-2026).

Directeur de publication : Fabien Doucet, Maire.

Rédaction : Cécile Denis, Responsable de la communication.

Maquette : Véronique Allio-Vitrac.

Impression et distribution par nos soins.

Novembre 2020.